

Lyon - 5 juin 2018

Compte-rendu de la journée DECO AGRO-ECO

Thème : réduire/supprimer les produits phytopharmaceutiques

Participants :

Hélène GROSS - Acta

Lise WATIER - Acta

Philippe DELVAL - Acta

Olivier LIGOT - Acta

Maud BOUCHET - Coop de France Auvergne Rhône Alpes

Hugo LEDOUX - Coop de France Alpes-Méditerranée

Pauline MURGUE – Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche Comté

Thomas PACAUD - Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes

Céline VACHON - Chambre régionale d'agriculture Nouvelle Aquitaine

Ordre du jour :

Matinée :

- Rappel du projet
- Présentation des principaux résultats du projet
- Discussion autour de ces résultats

Après-midi : Présentation de trois outils : GECO, CONCEPT et RURALIS®

Nb : Ce compte rendu reprend le contenu des échanges de la matinée. Les éléments présentés (rappel du projet, résultats de l'enquête, GECO, CONCEPT et RURALIS®) sont consultables sur les présentations jointes à ce CR.

Objectifs de la matinée :

Restituer les résultats de l'enquête et des entretiens et les compléter et valider grâce aux retours des participants.

Discussion autour des résultats de l'enquête :

- **Le métier d'animateur/conseiller : du lien entre le conseil technique et l'animation**

On constate actuellement un changement de profils : on passe de conseillers avec un très fort bagage technique à des animateurs/conseillers plus généralistes mais moins pointus techniquement. On tend donc vers un profil « mixte » animateurs/conseillers.

La configuration classique est de type : un référent principal et des référents complémentaires sur des thématiques précises. Cette configuration est différente selon l'organisme auquel appartient l'animateur. Les retours d'expérience de certains participants montrent que dans certaines structures le choix de la personne qui sera en charge de l'animation d'un groupe se fait davantage en fonction de la charge de travail des uns et des autres ou encore de la localisation géographique, que par les compétences et la volonté des agents.

Formation :

Les nouveaux animateurs/conseillers de Chambres d'agriculture sont souvent issus d'école d'agronomie. En Coopérative, ils sont plutôt issus de filières techniques telles que des BTS agriculture. Il aurait été intéressant de demander dans le questionnaire la formation des animateurs/conseillers. Y-a-t-il des manques en terme de formation de ces animateurs/conseillers ?

- Beaucoup de formations sont proposées, notamment autour des méthodes d'animation d'un groupe. Par exemple, une formation de TRAME « comment je fais pour animer mon groupe ? » a très bien fonctionné en Nouvelle-Aquitaine.
- Cependant, beaucoup d'animateurs/conseillers disent encore se « sentir perdus » dans ce domaine.

Il y a des changements (beaucoup de formations proposées, en particulier par l'APCA, des projets spécifiques sur l'accompagnement des agriculteurs et des groupes) mais ce sont des changements de fond, donc longs à mettre en place et les effets peuvent mettre du temps à être perçus.

Les groupes sont plus souvent en animation seule avec intervention d'experts (pour les questions techniques) qu'en co-animation, mais il existe de nombreuses configurations possibles.

Limite de l'enquête :

Dans le recensement des inconvénients du métier d'animateur, il faut être prudent car i) cela est souvent lié aux problématiques globales de la structure et ii) les ressentis portent sur l'ensemble des missions des personnes enquêtées et pas uniquement sur leurs actions d'accompagnement de groupes. Beaucoup d'animateurs/conseillers travaillent à temps partiel avec les groupes. Ce temps est très variable (de 10% à 90% !), ce qui ne ressort pas dans l'enquête.

La séparation conseiller/animateur est-elle souhaitable ? Comment articuler technique et animation ?

L'agro-écologie nécessite un pilotage très fin et contextualisé des systèmes de production. Nous sommes alors dans un système où les agriculteurs ont besoin de réponses de plus en plus techniques, pointues et précises. L'animateur/conseiller doit donc posséder un grand bagage technique ou avoir les capacités d'aller le chercher ailleurs (collègues, experts...). En plus de ce bagage technique, le côté « humain » est primordial pour pouvoir animer les groupes : c'est-à-dire gérer les temps de parole, bien s'entendre avec les agriculteurs, trouver sa place au sein du groupe. Cela ressort beaucoup dans l'enquête, le rapport humain, la motivation des membres (que ce soit l'animateur ou les agriculteurs). A l'inverse, le terme « convivialité » ne ressort pas dans l'enquête dans les leviers à la dynamique d'un groupe.

Les deux faces de la médaille sont donc essentielles à la réussite d'un groupe, et il faut faire le lien entre technique et animation. La posture « animateur vs conseiller » n'est pas figée, l'a/c doit pouvoir naviguer entre ces deux positions en fonction des besoins et des moments dans la vie de chaque groupe. Ce lien nécessaire questionne les compétences de ces agents (cf. ci-dessus) mais également la manière de les outiller et les références à leur fournir pour les aider à faire cette articulation et à mobiliser le conseil technique pour l'animation de groupes.

• **Les freins à la mise en place de collectifs d'agriculteurs :**

Le premier point abordé concerne le terme « groupe informel » employé dans l'enquête. Dans le projet, il a pour signification un « groupe non labellisé » (pas GIEE/GO PEI...). Mais cela peut prêter à confusion avec des groupes qui ne sont pas formalisés dans leur animation, organisation. Des groupes

peuvent également avoir des périmètres flous en termes de membres et dans le temps (groupes à géométrie variable) : des agriculteurs peuvent être intéressés ponctuellement par un sujet, former un groupe puis en sortir... C'est par exemple le cas pour les adhérents de coopératives. Peut-on alors parler de groupes ou de réseaux ?

Il aurait été intéressant de demander le nombre d'agriculteurs dans chaque groupe.

Les freins pouvant limiter la création d'un groupe :

- L'incitation économique est-elle un levier suffisant pour motiver la création de groupes ? Les avis sont partagés. Certains groupes GIEE passent en groupe 30 000 pour avoir des financements plus réguliers mais pour d'autres agriculteurs, l'incitation économique n'est pas suffisante. Les participants s'étonnent de ne pas voir davantage ressortir les dimensions économiques (que ce soit dans les freins et leviers ou dans les thématiques traitées). Une explication possible est que les agriculteurs impliqués dans des groupes sont ceux qui sont déjà persuadés de l'intérêt de ces démarches sur le plan économique et/ou pour qui ces aspects ne sont pas ceux qu'ils souhaitent mettre en avant lors de leurs actions collectives.
- La lourdeur administrative est-elle un frein au développement des groupes ? Oui, souvent les agriculteurs abandonnent une démarche si elle va demander trop de temps à l'animateur (ils préfèrent que l'animateur se concentre sur d'autres tâches). De plus, dans certains collectifs, il n'y a pas de personnes habituées au montage financier (difficulté liée à l'organisation interne). Si les exigences administratives peuvent être acceptées pour des groupes de type GIEE qui visent des agriculteurs pionniers, elles vont à l'encontre des dispositifs de type groupes « 30 000 » dont l'objectif est de toucher un grand nombre d'exploitations agricoles. Proposition : avoir des dispositifs moins lourds administrativement pour faire de la « massification » (exemple : les 30 000) que pour les groupes pilotes.

- **Les pratiques : de la substitution à la re-conception de système**

Un premier constat est fait de la diversité des pratiques mises en œuvre/testées. Cette diversité et la nature même des pratiques recensées se retrouvent dans une autre enquête de ce type menée par Coop de France Alpes-Méditerranée.

La majorité des pratiques citées par les groupes ne sont pas inédites. L'innovation réside davantage dans leur intégration dans des systèmes de production (appropriation) et dans leur contextualisation (adaptation aux situations locales). Elles sont pour la plupart de l'ordre de la substitution (remplacement d'une pratique par une autre plus agro-écologique). Très peu de groupes, voire aucun cité dans l'enquête, vont jusqu'à la re-conception de leur système.

Cela pose deux questions :

- le groupe est-il le bon niveau pour re-concevoir son système ? La re-conception nécessite un accompagnement fin et régulier qui ne peut se faire qu'au niveau individuel. Le collectif peut « donner envie », inciter, rassurer mais le groupe n'est peut-être pas la meilleure échelle pour un agriculteur en re-conception.
- Pourquoi un agriculteur ne va pas jusqu'à la re-conception de son système ?

Éléments de réponse :

- **Un manque de débouchés pour les nouveaux produits issus de la diversification :** les coopératives proposent de nouvelles filières mais est-ce que cela signifie que les agriculteurs revoient leur système ? L'aval est primordial pour changer un système. Exemple : la filière

broutard AB en Rhône Alpes → les animaux partent en fait à l'engraissement en Italie en conventionnel car il manque de débouchés... Inversement, une filière ne peut pas se créer et se développer si l'offre n'est pas assurée.

- **La prise de risque** : Le deuxième élément est qu'il faut prendre des risques pour changer tout son système agricole, les agriculteurs n'ont pas forcément les « reins assez solides » ou tout simplement la volonté de tout changer. Ainsi, les risques économiques sont un frein aux changements de pratiques en profondeur. Comment sécuriser ce risque ?
- **La crainte de la réglementation** : au lancement des initiatives de type GIEE, certains agriculteurs ont pu craindre de se lancer dans des changements trop importants par crainte « d'échouer » (= ne pas atteindre les objectifs affichés), de se retrouver dans des impasses réglementaires ou encore que les changements testés ne soient alors intégrés dans les réglementations. Ces réticences liées aux aspects réglementaires semblent moins vraies aujourd'hui.

Les participants valident le fait que la plupart des groupes travaillent davantage sur de la substitution que de la re-conception. Cependant, cette re-conception concerne souvent plusieurs problématiques (somme de substitutions). Il faut trouver des clés pour motiver ces changements : enjeux économique, sécurité ? La pression sociétale est par exemple un levier qui fait aujourd'hui progresser l'agriculture dans le « bon sens ».

- **La recherche et le partage des ressources :**

La valorisation des ressources produites par les groupes est-elle passive ou active ?

Elle est souvent passive, c'est-à-dire que les groupes mettent leurs livrables (plaquettes, vidéo) en ligne sur quelques sites internet mais ne font pas la démarche de diffuser eux-mêmes vers des personnes potentiellement intéressées. Pourquoi ? → Manque de temps, de financement, de volonté, de compétences ?

La recherche de ressources en ligne :

Paradoxe : Il existe de très nombreuses ressources présentes en ligne mais les animateurs disent avoir besoin de références techniques et des difficultés à trouver ce qu'ils cherchent dans certains domaines. En réalité, l'information est éparpillée (beaucoup de sites internet existants) et les besoins se portent sur des références locales et adaptées à leur territoire, qui sont des données beaucoup moins accessibles (voire qui n'existe pas parfois ?). Pour autant, lorsqu'elles existent (données de terrain récoltées par certains groupes, résultats d'essais culturaux), les groupes n'en permettent pas toujours l'accès alors que cela pourrait être utile à d'autres.

Quels sont donc les freins au partage de ces ressources ?

- pas de volonté de partager
- la peur de parler au nom de sa structure et non en son propre nom peut être un frein pour certain : peur de ne pas être légitime, peur que la structure pose un veto... (exemple de la partie « contributeur » du portail GECO)
- la peur de ne pas faire du « scientifique » : « on teste des trucs, on ne fait pas de l'expé »

Concernant les actions/méthodes de partage d'information (autre qu'en ligne) mises en place par les groupes, la question se pose de savoir évaluer leur plus-value dans le changement de pratiques. Par exemple, les journées de voyage (pour rencontrer d'autres agriculteurs) sont très appréciées des

agriculteurs mais qu'en retirent-ils vraiment une fois rentrés ? L'apport positif est difficile à quantifier.

- **L'entrée « filière »**

L'entrée par filière est souvent citée au cours de la discussion.

Les productions des agriculteurs engagés (grandes cultures, élevage, cultures spécialisées...) impactent les attentes des agriculteurs vis-à-vis des a/c et le profil même de ceux-ci. Du fait de la structuration des filières, des interactions plus ou moins directes avec les consommateurs, etc. les modalités de fonctionnement des groupes et les pratiques testées/mises en œuvre diffèrent. Par exemple, dans les filières spécialisées (exemple : vigne) la re-conception d'un système pose des questions totalement différentes de celles d'une exploitation en grandes cultures.

Il aurait été utile de demander dans le questionnaire les productions des agriculteurs des différents groupes.